

petits-fils 
services aux grands-parents

**REJOIGNEZ
LE RÉSEAU PETITS-FILS
DEVENEZ FRANCHISÉ**

www.petits-fils.com





SOMMAIRE

Un réseau de spécialistes de l'aide à domicile	4
Le marché de l'aide à domicile	5
Un réseau national	6
Évolution du nombre de franchises	7
Pourquoi devenir franchisé ?	8
CA moyen d'une agence franchisée	9
Modalités contractuelles	10
La formation initiale	12
Nous contacter	13

UN RÉSEAU DE SPÉCIALISTES DE L'AIDE À DOMICILE

NOTRE MÉTIER

Petits-fils est un réseau de services à la personne spécialisé dans l'aide à domicile pour les personnes âgées.

NOTRE POSITIONNEMENT

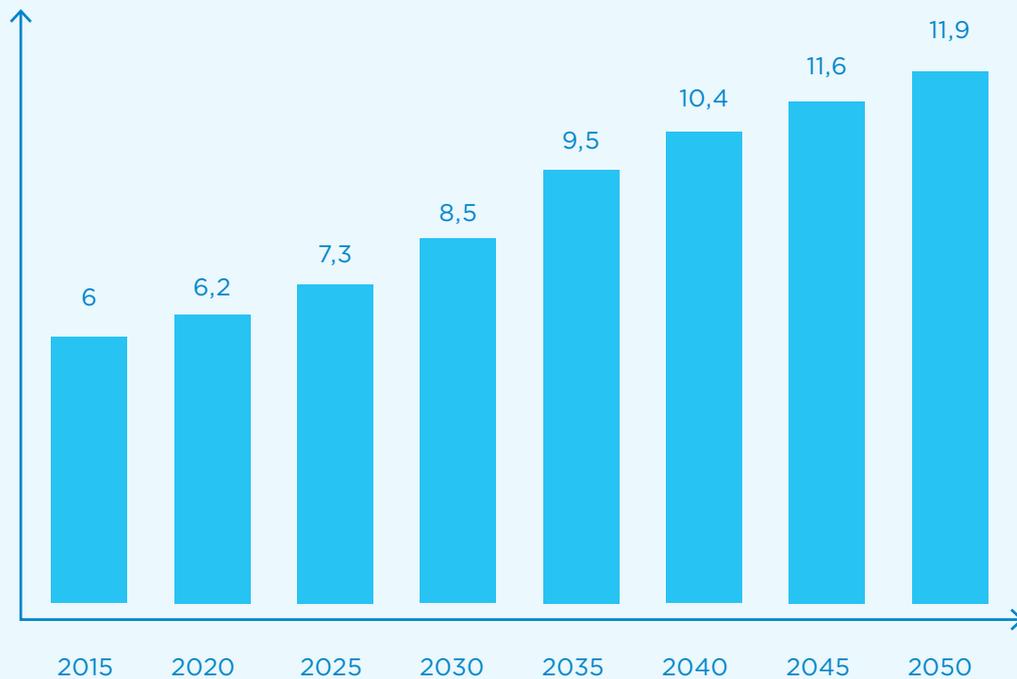
Petits-fils se distingue de ses concurrents par un positionnement de spécialiste, avec une expertise particulière dans la prise en charge de situations de perte d'autonomie.

4



LE MARCHÉ DE L'AIDE À DOMICILE

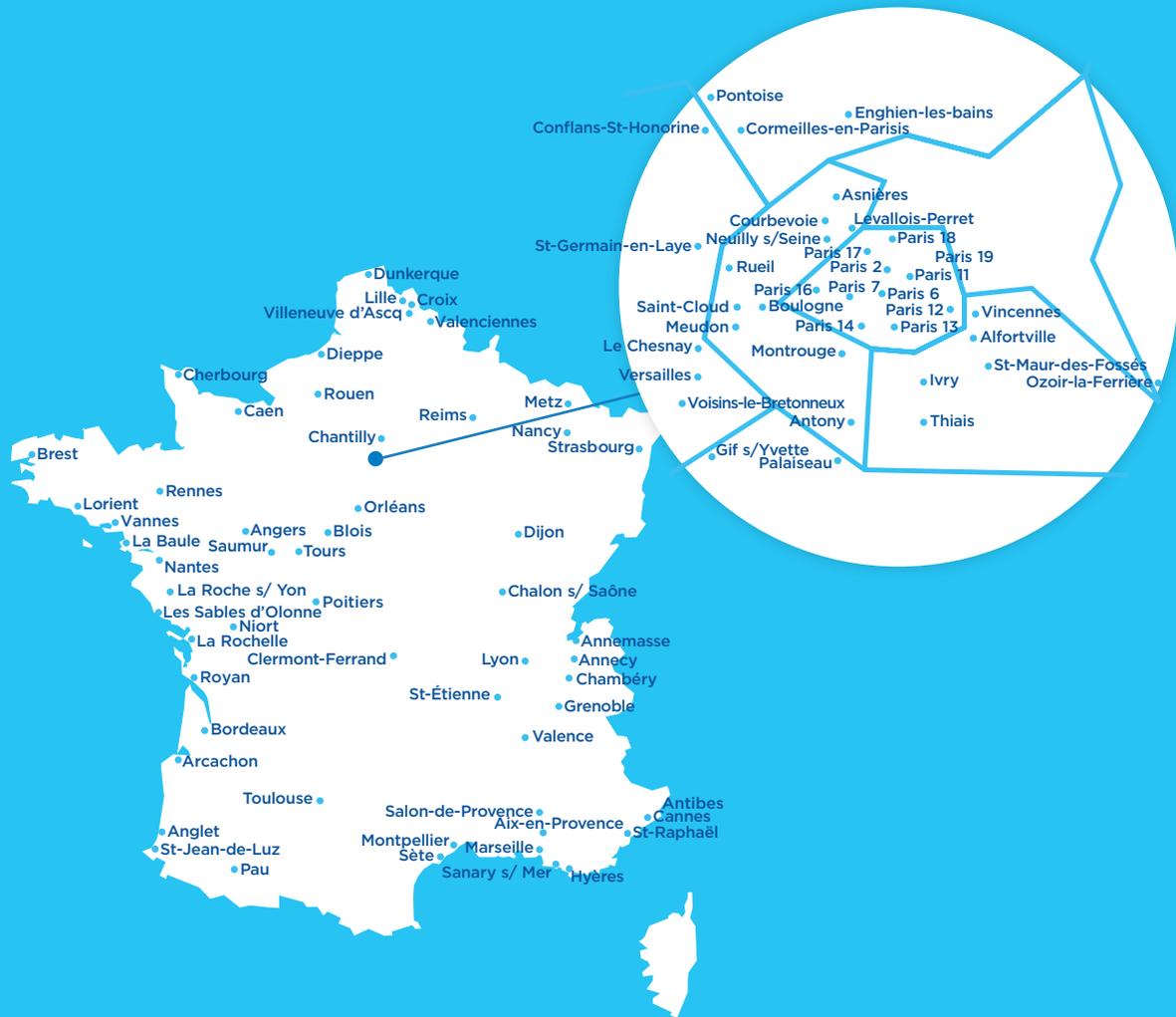
Projection d'évolution de la population de plus de 75 ans en France
en millions de personnes



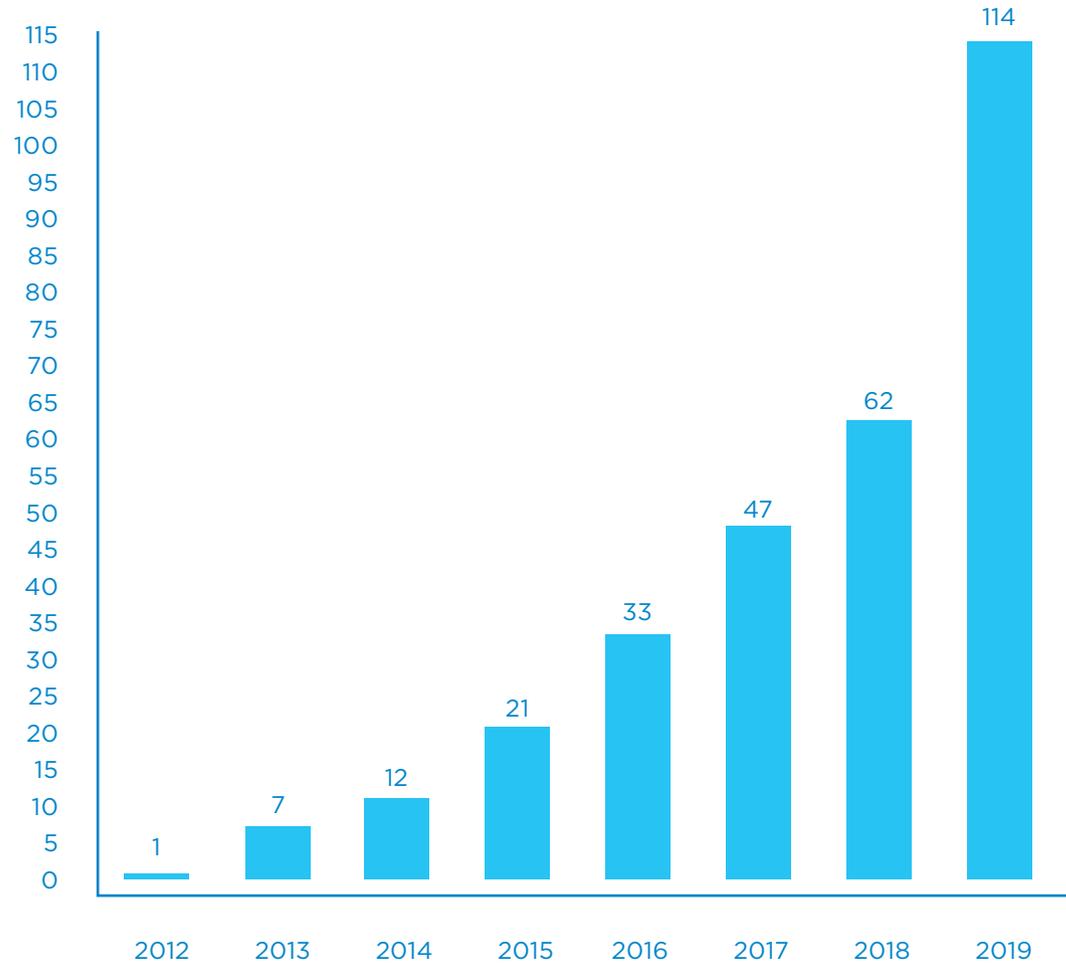
UN RÉSEAU NATIONAL

(État du réseau en février 2020)

6



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FRANCHISES



POURQUOI DEVENIR FRANCHISÉ ?

1 • UN ACCOMPAGNEMENT À LA PRÉPARATION DE VOTRE PROJET

- pour votre étude de marché locale
- pour vos prévisions financières
- pour votre demande de financement
- pour la création de votre entreprise
- pour le lancement de votre agence d'aide à domicile

2 • UNE FORMATION

Petits-fils vous transmet son savoir-faire et vous enseigne un métier grâce à une formation préalable à l'ouverture de votre agence.

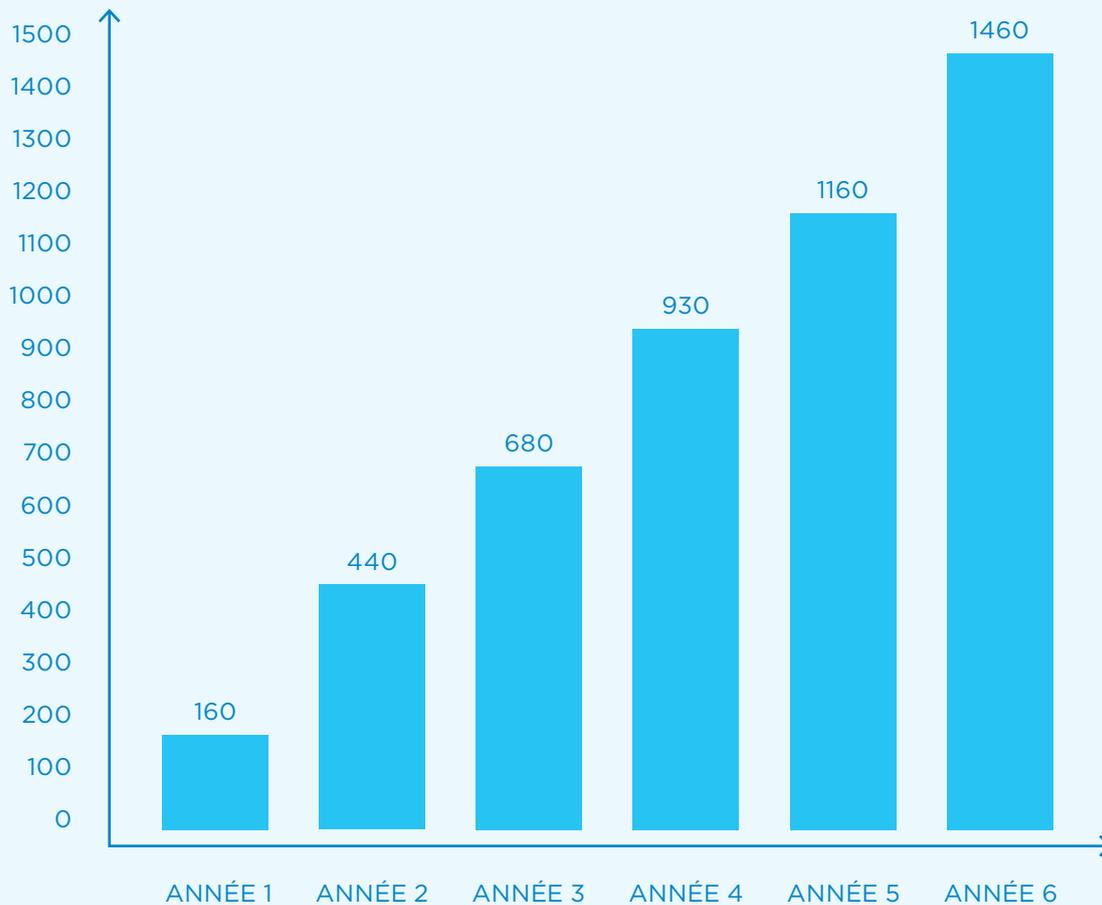
3 • UN ACCOMPAGNEMENT POUR L'AGRÉMENT

Petits-fils vous aide à obtenir l'agrément des services à la personne.

4 • UNE ASSISTANCE PERSONNALISÉE

Nous vous rendons **visite régulièrement** dans votre agence pour vous aider à améliorer vos performances. A tout moment, vous pouvez contacter **notre assistance** qui répond à toutes vos questions. Nous vous fournissons également tous les **outils de gestion et supports** pour mener vos campagnes de communication ainsi qu'un logiciel de gestion, des outils de pilotage d'activité, des modèles de document, et bien d'autres outils.

C.A. MOYEN D'UNE AGENCE FRANCHISÉE (en k€)*



*Moyenne réseau constatée

MODALITÉS CONTRACTUELLES

PRINCIPALES DISPOSITIONS DU CONTRAT DE FRANCHISE

Durée du contrat : 7 ans, renouvelable

Redevance d'exploitation : 6 %

Participation à la communication du réseau : 2 %

INVESTISSEMENT

Investissement total : 78 000 €

dont droits d'entrée : 19 800 €

dont formation initiale : 6 000 €

dont publicité de lancement : 20 000 €

L'investissement total de 78 000€ se finance par un apport personnel minimum de 26 000 €.

RÉTROPLANNING D'OUVERTURE D'UNE FRANCHISE PETITS-FILS

Ce rétroplanning indicatif pourra être ajusté en fonction de la situation individuelle du franchisé, de l'avancée des travaux préparatoires, et du délai d'obtention du financement et de l'agrément.

ÉCHANGES PRÉLIMINAIRES

La durée de cette phase varie en fonction de l'état de maturité du projet du candidat. Celui-ci réalise, sur la base des éléments transmis par le franchiseur et d'une étude de marché locale, son business plan (fixation des tarifs, hypothèses de vente, compte de résultat) afin de valider son projet, choisit la zone dans laquelle il souhaite ouvrir son agence, et rencontre le franchiseur.

- **Semaine 1** : remise du Document d'Information Précontractuelle (DIP)

Le DIP est un document obligatoire qui présente au candidat à la franchise les éléments essentiels du réseau Petits-fils.

- **Semaines 2 et 3** : demande de prêt

Au besoin, le franchiseur accompagne le candidat lors de ses demandes de financement.

- **Semaine 4** : signature du contrat de franchise

Le contrat de franchise ne peut être signé moins de 3 semaines après la remise du DIP.

- **Semaines 4 et 5** : préparation du dossier de demande d'agrément et création de la société

- **Semaines 6 à 19** : formation initiale et préparation du lancement

- Formation initiale : 3 semaines de formation + une semaine de stage
- Préparation du lancement et recrutement.
- Choix de locaux commerciaux et installation

- **Semaine 20** : ouverture de l'agence franchisée et démarrage de l'activité

LA FORMATION INITIALE

La formation initiale du franchisé Petits-fils dure 4 semaines. Au cours de cette formation, nous vous transmettons l'ensemble de notre savoir-faire et vous enseignons notre métier (méthodes de recrutement, techniques commerciales, gestion d'une agence, etc.).

Nous vous remettons le manuel opératoire de l'agence Petits-fils qui contient l'ensemble des procédures de gestion d'une agence Petits-fils.

La formation s'achève par une semaine de stage en agence permettant une mise en situation pratique : rendez-vous clients et entretiens d'embauche.

La formation initiale est complétée par une formation annuelle permettant l'évolution du savoir-faire du réseau.

100 % des franchisés Petits-fils déclarent que la formation initiale leur a apporté :

- un savoir-faire qu'ils n'avaient pas*
- le savoir-faire nécessaire à la gestion d'une franchise Petits-fils*

* Source : questionnaires de satisfaction des franchisés Petits-fils



NOUS CONTACTER

Petits-fils Développement

43, rue des Tilleuls - 92100 Boulogne-Billancourt

01 84 01 11 15

franchise@petits-fils.com

www.petits-fils.com

Retrouvez-nous sur



“

**Merci d'avoir aidé
mes parents**

”

Aude, cliente Petits-fils

“

**Quel kiff
mais quel kiff !**

”

Yann, franchisé Petits-fils



www.petits-fils.com